École St-Clément

Résumé des normes et modalités d'évaluation pour les parents

ÉTAPE	DATE -REMISE DU BULLETIN	MODALITE -TRANSMISSION DU BULLETIN
Communication autre que le bulletin	**14 octobre 2012**	**Sac d'école**
1	**15 novembre 2012**	**Rencontre de parents**
2	**14 mars 2013**	**Rencontre de parents ou sac d'école**
3	**21 juin 2013**	**Sac d'école ou poste**

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Classe : Primaire 4e année	
Évaluations - Observations	
Français, langue d'enseignement Lire 50 % Écrire 30 % Communiquer oralement 20 %	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en lecture et en écriture. Au cours des étapes 2 et 3, la communication orale sera aussi évaluée. De façon régulière, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (travaux, productions écrites, compréhensions de textes, contrôles, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant. *Une épreuve obligatoire du Ministère en écriture sera administrée à la fin de l'année. Celle-ci comptera pour 20% du résultat final.*
Anglais, Langue seconde Interagir oralement 50 % Réinvestir sa compréhension des textes lus et entendus 35 % Écrire 15 %	En cours et à la fin des étapes 2 et 3, les élèves seront évalués en oral et en écriture. En cours et à la fin des étapes 1 et 3, la lecture sera également évalué. Pour ce faire, divers moyens seront utilisés (participation aux routines de classe, exécution de tâches, lecture, travaux, tests, etc.).
Mathématique Résoudre une situation-problème 30 % Utiliser un raisonnement mathématique 70 %	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en raisonnement mathématique. Au cours des étapes 2 et 3, la résolution de problèmes sera aussi évaluée. De façon régulière, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (travaux, résolutions de problèmes complexes (SAÉ), contrôles, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.
Science et technologie 100 %	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en science et technologie. De façon régulière, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (travaux, projets, utilisation de la démarche scientifique, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté 100 %	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en géographie, histoire et éducation à la citoyenneté. De façon régulière, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (projets, travaux, contrôles, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.
Arts plastiques 100 %	Tout au long des étapes, les élèves seront évalués par divers moyens : observation, travaux pratiques, exercices, tests d'observation, etc. Ces travaux seront consignés dans un portfolio. Les résultats vous seront communiqués aux étapes 2 et 3.
Musique 100 %	À l'étape 1, les élèves développeront leurs compétences à inventer et à interpréter des pièces musicales, tandis qu'à l'étape 3, ils développeront leurs compétences à interpréter et apprécier des œuvres musicales. Tout au long des étapes, les élèves seront évalués par divers moyens : observation, situations d'apprentissage et d'évaluation, exercices, etc.
Éducation physique 100 %	Lors de la 1 e étape, les compétences 1 et 2 seront évaluées. À la 3e étape, les 3 compétences le seront. Diverses méthodes d'évaluation seront employées, comme par exemple, des tests, des exercices, d'observations, d'autoévaluations, etc... **Compétence 1** Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. **Compétence 2** Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. **Compétence 3** Adopter un mode de vie sain et actif
Éthique et culture religieuse 100 %	À la fin des étapes 2 et 3, les élèves seront évalués en éthique et en culture religieuse. De façon régulière, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (discussion, échanges, travaux, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.

***Compétences :**
Mobilisation et utilisation efficaces des connaissances acquises dans un contexte de travail donné.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Commission scolaire de Montréal